



The Associated Press

Published: September 26, 2008

France addresses child soldier issue

UNITED NATIONS: France's secretary of state for human rights is calling on more countries to sign the Paris Principles for the prevention and recuperation of child soldiers.

Rama Yade said Friday, before a meeting on the issue at the UN Security Council, that some 66 countries have already signed on to the principles, which seek to build international commitments to abolish the practice and to help reintegrate the children back into civilian life.

Yade said France would contribute over 1 million euros (US\$1.5 million) to efforts to address the issue of child soldiers in the Democratic Republic of Congo, Chad and Nepal.

She said there are about 250,000 children employed as soldiers in conflicts in 13 countries.



AFP

NEW YORK (Nations unies), 26 sept 2008

Enfants soldats: 10 nouveaux pays adhérent à l'accord de Paris (Rama Yade)

Dix nouveaux pays ont adhéré cette semaine au mécanisme de suivi de l'accord de Paris sur la lutte contre l'utilisation d'enfants soldats dans les conflits armés, a indiqué vendredi la secrétaire d'Etat française aux Affaires étrangères et aux droits de l'Homme, Rama Yade.

Le nombre des pays adhérents est ainsi passé de 66 à 76, a précisé Mme Yade, dans un entretien téléphonique avec l'AFP.

La secrétaire d'Etat française, qui se trouvait à New York à l'occasion de l'Assemblée générale annuelle des Nations unies, a rappelé qu'il y avait encore quelque 250.000 enfants soldats dans le monde, principalement en Asie et en Afrique.

"C'est insupportable, il est temps de mettre fin à ce phénomène", a-t-elle déclaré.

Trois pays ont été cette année dans le collimateur pour leurs pratiques en la matière, la République démocratique du Congo (RDC), le Tchad et le Népal.

En février 2007, cinquante-huit Etats s'étaient pour la première fois solennellement engagés, lors d'une conférence à Paris, à tout faire pour combattre l'utilisation des enfants soldats dans les conflits armés.

Dix Etats, où des dizaines de milliers d'enfants portaient les armes, avaient en particulier signé ces "engagements de Paris".

Ces engagements consistent à empêcher le recrutement des enfants-soldats, faciliter leur réinsertion et lutter contre l'impunité de ceux qui utilisent des mineurs dans les conflits armés.